

RLB.ENDO

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

Programme d'accompagnement RLB

Les présentes conditions générales (« CGV/CGU ») régissent la vente et l'utilisation du programme d'accompagnement proposé par RLB. En s'inscrivant, la Participante les accepte sans réserve.

Article 1 — Éditeur

Le programme est édité par la société RLB, SASU au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 108 670 043 (2026B06333), dont le siège est situé 18 avenue de Gravelle, 94220 Charenton-le-Pont, représentée par M. Yohann Dabi, exploitant le programme sous le nom commercial « Ras le Bol Endo » (« RLB »). Contact : contact@raslebolendo.com.

Article 2 — Objet et caractère non médical

RLB propose un programme d'accompagnement de bien-être et d'éducation en santé de la femme. Ce programme est de nature non médicale : il n'établit aucun diagnostic, ne prescrit ni ne modifie aucun traitement et ne se substitue pas au suivi médical de la Participante, qui s'engage à poursuivre celui-ci.

Article 3 — Inscription et adhésion

L'inscription est réservée aux personnes majeures. Elle est effective après acceptation des présentes CGV/CGU, signature du consentement de participation et paiement du prix. La Participante garantit l'exactitude des informations communiquées.

Article 4 — Prix et paiement

Le prix du programme d'accompagnement est indiqué à la Participante avant tout paiement. Pour la cohorte pilote, il est de 350 € TTC (tarif pilote), pour un parcours de 9 semaines (TVA non applicable, article 293 B du CGI), réglé en une fois. Pour les cohortes suivantes, il est de 500 € TTC, réglable en une fois ou en deux fois sans frais (250 € à l'inscription, puis 250 € en semaine 4). Le paiement s'effectue par carte bancaire via la plateforme de paiement sécurisée Stripe. L'accès au programme est ouvert après encaissement.

Conformément aux articles L111-1 et L221-5 du Code de la consommation, la Participante reçoit, avant tout paiement et sur un support durable, les informations essentielles suivantes : les caractéristiques du programme (nature non médicale, durée de 9 semaines, contenu et référents), le prix total TTC, l'identité et les coordonnées de RLB, la date ou le délai de démarrage de la cohorte, l'existence et les modalités du droit de rétractation (accompagné du formulaire type), la durée du contrat, ainsi que l'existence de la garantie commerciale « satisfaite ou remboursée » décrite à l'article 5. Les présentes conditions lui sont communiquées, avec le lien de paiement, avant qu'elle ne valide son paiement.

Article 5 — Droit de rétractation

La Participante consommatrice dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans motif, au moyen du formulaire type ou d'une déclaration écrite adressée à contact@raslebolendo.com. Si, à sa demande expresse, l'exécution du programme commence avant la fin de ce délai, elle reste redevable du montant correspondant aux prestations déjà fournies ; l'exécution intégrale avant la fin du délai fait perdre le droit de rétractation.

Garantie commerciale « satisfaite ou remboursée ». Indépendamment du droit de rétractation légal ci-dessus, et parce que le programme peut débuter avant l'expiration du délai de quatorze jours à la demande expresse de la Participante, RLB accorde une garantie commerciale plus favorable : la Participante qui décide d'arrêter dans les vingt-et-un (21) jours suivant la date de démarrage de la cohorte (soit pendant les trois premières semaines du programme) est

intégralement remboursée, sur simple demande adressée à contact@raslebolendo.com, sans justification et sans aucune retenue au prorata des contenus déjà fournis. Le remboursement est effectué sur le moyen de paiement utilisé, dans un délai de quatorze jours suivant la demande. Cette garantie s'ajoute au droit de rétractation légal et ne s'y substitue pas.

Article 6 — Durée, accès et résiliation

6.1 Durée. Le programme est un forfait de neuf (9) semaines à compter de la date de démarrage de la cohorte, communiquée à l'inscription.

6.2 Résiliation par la Participante. La Participante peut cesser de participer à tout moment. Dans les vingt-et-un (21) jours suivant le démarrage de la cohorte, elle bénéficie de la garantie « satisfaite ou remboursée » de l'article 5 (remboursement intégral). Au-delà, le programme constituant un forfait dont l'ensemble des accès et des ressources est ouvert dès le début, aucun remboursement au prorata n'est dû, sauf motif légitime (notamment un manquement de RLB à ses obligations) ou accord exprès de RLB.

6.3 Résiliation par RLB. En cas de manquement grave de la Participante aux présentes ou à la Charte de la communauté (notamment atteinte à la confidentialité des autres participantes, propos violents ou harcelants, mise en danger du groupe), RLB peut, après mise en demeure restée sans effet pendant sept (7) jours — ou immédiatement en cas d'urgence —, suspendre ou exclure la Participante. L'exclusion pour manquement grave n'ouvre pas droit à remboursement de la part non consommée.

6.4 Effets de la résiliation. La résiliation met fin à l'accès au groupe et aux ressources en ligne. Les synthèses personnelles déjà remises et les ressources déjà téléchargées restent acquises à la Participante.

Article 7 — Obligations de la Participante

- Utiliser le programme conformément à sa destination et aux présentes conditions ;
- Respecter la Charte de la communauté et la confidentialité des autres participantes ;
- Poursuivre son suivi médical habituel et consulter un professionnel de santé pour toute question médicale.

Article 8 — Communauté d'entraide

La participation à la communauté d'entraide est facultative et régie par la Charte de la communauté RLB, que la Participante déclare accepter si elle la rejoint.

Article 9 — Données personnelles

Les données de la Participante sont traitées conformément à la Note d'information RGPD et à la Politique de confidentialité, dans le respect du Règlement (UE) 2016/679.

Article 10 — Responsabilité

La responsabilité de RLB est régie par la Décharge de responsabilité de l'organisateur, remise à la Participante. RLB n'assume aucune responsabilité médicale et n'est pas responsable des contenus échangés entre membres. Les présentes limitations s'appliquent dans les limites permises par la loi.

Article 11 — Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus fournis par RLB (supports, méthodes, textes, visuels) est protégé et reste la propriété de RLB. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

Article 12 — Réclamation et médiation

Toute réclamation doit d'abord être adressée par écrit à RLB, à l'adresse contact@raslebolendo.com ou par courrier au siège social. En cas d'échec de cette réclamation écrite préalable (absence de réponse ou réponse non satisfaisante), et au plus tard un (1) an après celle-ci, la Participante consommatrice peut

recourir gratuitement, conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, au médiateur de la consommation dont relève RLB : CM2C — Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris ; site internet : <https://www.cm2c.net> ; adresse électronique : declarer-un-litige@cm2c.net. La saisine peut s'effectuer en ligne sur <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php> ou par courrier.

Article 13 — Droit applicable

Les présentes sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, les tribunaux compétents seront ceux désignés par les règles de droit applicables.

Annexe — Formulaire type de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de RLB, SASU, 18 avenue de Gravelle, 94220 Charenton-le-Pont — contact@raslebolendo.com :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

- Commandé le / reçu le :
- Nom de la (des) consommateur(s) :
- Adresse de la (des) consommateur(s) :
- Signature (uniquement en cas de notification sur papier) :
- Date :